

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La récolte du blé dans le monde entier

Sous ce titre, nous publions, plus loin, un tableau indiquant les quantités de blé récoltées dans le monde entier, en 1885, comparées avec la moyenne des cinq dernières années.

LES RÉCOLTES EN BLÉ DANS LE MONDE ENTIER

avec indication des importations et exportations probables pour les différents pays.

Table with columns for 'PAYS', 'Production en 1885', 'Moyenne des cinq dernières années', 'Importations probables', 'Exportations probables'. Lists countries like France, Belgique, Espagne, etc.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris, 27 novembre. — La température s'est élevée vers l'Est. Le vent souffle avec violence de l'Ouest sur la Manche, du S.-E. sur la mer du Nord; une tourmente de neige sévit en Danemark; de nouveaux coups de vent sont signalés dans le golfe de Gascogne.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Commissions municipales. — La 2e commission municipale se réunira aujourd'hui samedi, à 5 heures 1/2, pour l'examen des questions portées à l'ordre du jour suivant: Ouverture des fourneaux; proposition de M. Gressier; propositions diverses.

Sapeurs-Pompiers. — M. Deniau, commandant des sapeurs-pompiers de Roubaix, vient de faire afficher l'avis suivant: «Le capitaine-commandant des sapeurs-pompiers de Roubaix, informe les caporaux et sapeurs qu'il a invité Messieurs les officiers et sous-officiers, à s'abstenir, lorsqu'ils seront de service, d'offrir ou d'accepter aucune consommation dans les postes ou au corps de garde.

« Cette mesure est motivée par ce fait que, notamment au corps de garde, on a constaté à différentes reprises que certains hommes s'étaient mis en état d'ivresse.

« Les sapeurs-pompiers peuvent être convaincus de l'efficacité sollicitée de leur chef de corps pour tout ce qui touche à leur bien-être ou à leurs intérêts.

« On construit actuellement à leur usage un nouveau corps de garde, où ils seront installés d'une manière saine et confortable.

« Le Conseil municipal a voté récemment les fonds nécessaires pour entretenir une garde de nuit permanente et payée à raison de 2 fr. 50 par homme.

« Un nouveau règlement est à l'étude, dans lequel seront introduites diverses clauses tendant à encourager et améliorer encore la situation des hommes qui se distingueront par de bons services.

« Toutes ces innovations, l'administration municipale les admettra, parce qu'elle se montre toujours pleine de bienveillance pour la Compagnie et toujours disposée à reconnaître et encourager ses services.

« Mais les sapeurs-pompiers ne doivent pas perdre de vue qu'elles ont surtout pour but de rendre meilleure leur situation et celle de leurs familles.

« Le Capitaine-commandant fera, pour atteindre ce résultat, tout ce qui dépend de lui, mais il est aussi bien déterminé à réprimer sévèrement les excès de boissons qui nuisent aux intérêts de la famille, à ceux du service, en même temps qu'ils ruinent la santé et compromettent la bonne réputation du corps.

Audition de la Ste-Cécile. — On nous prie d'annoncer que la Grande-Harmonie exécutera, dimanche prochain, 29 novembre, à la messe de 11 h. 1/2, en l'Eglise Notre-Dame, les morceaux suivants:

1° Prélude religieux et marche nuptiale de Lohengrin de R. Wagner; 2° Adagio de la Sonate pathétique de Beethoven, arrangée pour harmonie militaire, par M. Victor Delannoy; 3° Fantaisie sur des motifs de Meyerbeer, arrangée par M. L. A. Boucourt.

Ces morceaux sont ceux que la Grande-Harmonie a joués lundi dernier à l'Eglise Saint-Martin. Cette exécution sera la dernière que notre municipalité fera avec ses anciens instruments, les nouveaux (au diapason normal) vont être immédiatement confiés aux musiciens.

Grande-Fanfare. — Cette société fera Ste-Cécile lundi prochain 30 novembre. Le matin elle se fera entendre à Saint-Martin à 11 h. 1/2. Voici les morceaux qui seront exécutés:

1° Le Tribut de Zamore, grande fantaisie, Gouaod. 2° Macbeth, mosaïque, Verdi.

Si le temps le permet la Grande Fanfare fera une promenade en ville après la messe pour se rendre ensuite en son local où un banquet aura lieu à trois heures et demie. M. Desrousseaux, le chansonnier lillois y assistera ainsi qu'un grand nombre d'amis de la société.

Messieurs les membres honoraires qui désirent faire partie de la fête sont priés de se faire inscrire à l'hôtel des Tonniers jusqu'à 10 heures du matin.

Concordia. — Dimanche à la messe de midi, à l'Eglise Saint-Martin, la Concordia exécutera les morceaux suivants: Le Cheval de Bronze, fantaisie (Auber). — Rigolotto, fantaisie (Verdi).

Patronage Saint-Michel. — Des soirées dramatiques et musicales auront lieu le lundi 30 novembre, et le jeudi 3 décembre, au patronage St-Michel.

Ces deux soirées auront exactement le même programme. On y interprétera: Réce et réceci, pièce avec prologue en trois actes.

Comme d'habitude, les entr'actes seront remplis par des morceaux de musique instrumentale, des chœurs et des danses. On commencera à six heures et demie.

On peut, comme à l'ordinaire, se procurer des cartes d'entrée au Patronage Saint-Michel, chez M. Grioux, 20, rue Blanchemaison; chez M. Hector Desfontaines, Grand-Place. Dans cette dernière maison se trouve le tableau sur lequel on se fait inscrire pour les places réservées. On fera une quête au profit de l'œuvre.

Location des boutiques à la Halle centrale. — Les 15 et 16 décembre et les jours suivants, il sera procédé à l'adjudication des boutiques de la Halle centrale pour une durée de trois ans.

Wattrelos. — Dimanche 6 décembre, à l'occasion de la Sainte-Cécile, la musique de M. Lézy-Salmon, Les Enfants de la Lyre, directeur M. Paul Fournier, se fera entendre à la messe de onze heures et demie. Elle jouera les morceaux suivants: Allegro militaire par X... — Andante et marche solennelle par Paul Fournier. — 3° Fantaisie originale par Victor Delannoy.

Société de consommation. — Prix du pain: Gruau (trois livres) 0,57 c.; Blanc (trois livres) 0,50. Ménu (quatre livres) 0,57 c.

Cartes-primé du Journal de Roubaix. — Voir à la quatrième page.

DEUX FRAUDEURS. — Deux préposés de douane de Neuville, en tournée sur le territoire d'Halluin, ont arrêté deux jeunes fraudeurs, Théophile Bernhème, 15 ans, et Cyrille Declercq, 20 ans, journaliers; ils étaient porteurs de pétrole et d'allumettes chimiques.

Une condamnation. — Le sieur Archange Rousseau qui, lundi dernier, troublait un concert dans un estaminet de la Croix-Rouge et de plus injurait un agent de police, vient d'être condamné à six jours d'emprisonnement et cinq francs d'amende par le tribunal correctionnel.

Març-en-Barcelou. — Des maraudeurs ont dévalisé les chapiers des sieurs Léopold Rool et Augustin Desmetre.

Ces amateurs de gibolottes, que l'on soupçonne être des rôdeurs nommés Emile Vandaele et François Pauwels, sont en fuite.

LILLE

Le syndicat des distillateurs et négociants en vins et spiritueux du Nord et du Pas-de-Calais s'est réuni mercredi à cinq heures du soir, à la mairie de Lille, et a composé son bureau comme suit:

Président: M. Maurice Bernard. — Vice-présidents: M. Auguste Collette, M. Giraud. — Secrétaire-général: M. Emile Lainé. — Secrétaire-adjoint: M. Muyaert. — Trésorier: M. Emile Duprez.

La question pendante de modification de l'assiette de l'impôt, dont la proposition doit venir prochainement à l'Assemblée, sera mise en tête de l'ordre du jour de la prochaine réunion du syndicat, qui aura lieu mercredi prochain, 2 décembre, en la salle des adjudications, à la mairie de Lille.

Nécrologie. — On annonce la mort de R. P. Pilon, de la Compagnie de Jésus, pieusement décédé en notre ville, à l'âge de 82 ans.

Cette nouvelle aura un douloureux retentissement dans toute la région du Nord, où le R. P. Pilon était particulièrement connu et estimé.

Professeur à Bruges-la-Neuve, recteur de l'Ecole libre de la Providence à Amiens, ensuite Provincial, puis, en ces dernières années, fondateur et recteur de l'Ecole Saint-Joseph, à Lille, le R. P. Pilon a présidé à l'Instruction et à l'éducation d'un grand nombre de nos concitoyens.

Puisieurs générations d'hommes faits lui doivent les solides principes qui font leur force et leur consolation dans les luttes de la vie.

Un dernier, une magnifique solennité réunissait à Lille les anciens élèves du R. P. Pilon; beaucoup étaient venus de très loin pour célébrer les noces d'or du glorieux exilé.

Le deuil qui frappe la Compagnie de Jésus sera partagé par tous les catholiques du Nord.

L'affaire de l'ascenseur aura son dénouement devant le tribunal correctionnel de Lille le samedi 19 décembre. C'est M. Dassonville, substitut du procureur de la République, qui soutiendra l'accusation portée contre le sieur Lefebvre, concessionnaire, pour homicide et blessures par imprudence. Un grand nombre de témoins sont appelés à déposer dans cette affaire; Citons MM. Corut, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur; Dubuisson, architecte, et Lams, ingénieur, chargés de l'enquête; Mongy, directeur des travaux municipaux; Six, commissaire de police du 1er arrondissement; Léon Huyge, Mme Bourgeois, Mlle Boucar, restés sur la plate-forme de l'ascenseur; Loinant, Vermonth, Warouf, arrivés les premiers au pied de l'ascenseur, après la catastrophe; MM. Polliot et Delombaert, constructeurs de l'ascenseur.

Cette affaire aura certainement un grand retentissement dans toute la région.

Un suicide. — On se rappelle qu'une tentative d'assassinat à été commise, il y a trois semaines, sur une jeune fille à la porte St-André. L'auteur de cette tentative, Théodore Garin, avait disparu depuis ce jour. On a retrouvé, vendredi après-midi, son corps dans la Dèule, sur le territoire de la Madeleine. Le cadavre a été transporté à la morgue de cette commune.

INAUGURATION

du grand orgue de Sainte-Elisabeth

Il est des instruments de musique que l'ingéniosité humaine a créés pour le plus grand plaisir de l'oreille; quelques privilégiés comme la harpe, le clavecin, le piano, peuvent se réclamer d'une intention plus haute, plus relevée, puisqu'ils sont, à côté d'autres instruments, ils peuvent intéresser et charmer.

Les autres, mêmes les plus nobles, tels que les violons, violoncelles et leurs congénères, doivent se réunir et se confondre en un tout harmonieux pour parler à l'âme, et la faire passer par des alternatives de joie et de tristesse, de calme et d'agitation.

Un seul, parmi les organes vibrants et chantants peut se vanter de former un tout complet, pouvant se passer d'aides plus ou moins précieux, pour émouvoir et attendrir l'âme humaine, à ce point, que même sans intention formelle cette âme, pieuse, s'élève, et se prosterne devant son créateur, tellement elle est pénétrée d'un sentiment profond de l'immatériel et de l'Infini.

L'orgue a ce privilège immense, qui lui a conféré le grand honneur de figure à la première place de nos églises religieuses, et il n'y a pas de fêtes solennelles, joyeuses ou tristes, où ses accords puissants ne retentissent, pour élever l'âme vers le souverain Maître de toutes choses.

C'est cette pensée religieuse qui avait amené

hier, en l'Eglise Ste-Elisabeth un grand nombre de fidèles, venant assister à l'inauguration du grand orgue de leur église.

D'abord, M. le curé Tillant bénit l'instrument dont les cent voix maintenant consacrées à Dieu vont participer aux cérémonies de son culte; la première intention doit être nécessairement une prière suivie d'un chant de gloire.

L'organiste titulaire de Ste-Elisabeth, M. Sentin, premier prix d'orgue du Conservatoire royal de Bruxelles n'a pas oublié à cette tâche grandiose; une prière de Widor, et une Marche triomphale de Gounod ont fait œuvre de recueillement pleur d'abord et ensuite de glorieux hosanna.

La messe commença; au moment de la prédication, le vénéré doyen de St-Martin, M. le chanoine Berteaux, définit en termes éloquentes la mission des instruments sacrés, dont le Seigneur avait prescrit l'emploi à Moïse, pendant les sacrifices religieux, et qui dans les temps actuels rehaussent et glorifient des cérémonies si majestueuses de l'Eglise catholique.

Puis le saint sacrifice s'acheva au milieu des accords profonds de l'orgue nouveau; tout serait à citer parmi les morceaux de choix exécutés par M. Sentin; nous signalerons entre tous, l'admirable Allegro cantabile de Widor, avec sa partie de pédale si compliquée et pourtant si bien réussie par le jeune organiste.

L'expertise de l'orgue eut lieu après la messe d'inauguration; M. le chanoine Lemaire, assisté de deux personnes de Roubaix et précédé, et chacun des experts s'est plu à constater que l'instrument magnifique, sorti des ateliers de MM. Pierre Schyven et O. de Bruxelles se trouvait dans les meilleures conditions, tant pour l'excellence du mécanisme à dédoublement, que pour la variété, le nombre, le timbre et l'harmonisation des jeux.

A trois heures, un nombreux public de fidèles et d'amateurs de musique se pressa de nouveau dans l'église Sainte-Elisabeth; M. Alphonse Mailly, premier organiste de S. M. le roi des Belges, professeur au conservatoire de Bruxelles doit se faire entendre et consacrer par son admirable talent le mécanisme à dédoublement, que va faire valoir désormais son élève et ami M. Sentin.

La séance est ouverte par M. Sentin qui exécute avec une doxité et une netteté classiques l'Allegro du Concerto en do de Haendel.

M. Alphonse Mailly vient ensuite et dans une série de pièces variées, l'éminent virtuose tient son auditoire sous le charme de son jeu élégant, correct, sobre et brillant à la fois.

Faut-il citer le Choral varié de la Vie sonate de Mendelssohn avec ces accents sublimes, tempérés par l'impression des détails, l'Abendlied (chant du soir) de Schumann, où se retrouve le sentiment poétique et rêveur du maître allemand, la Bénédiction nuptiale de Renaud de Vilbac, ou la Vox cœlestis et l'Uda Maria, deux jeux exquis de finesse et de pureté; il est l'auditoire à la piété et à l'élevation vers Dieu.

Nous avons réservé pour terminer l'expression de notre sincère admiration pour les œuvres si belles et si expressives de M. Alphonse Mailly; la Méditation, la Marche solennelle et Pâques fleuries, trois pièces remarquablement écrites, où la pensée musicale est à la hauteur de la facture digne des plus grands maîtres de l'orgue.

En toutes les félicitations à l'illustre virtuose que nous avons entendu en 1890, lors de l'inauguration du grand orgue de St-Martin, et que nous retrouvons, toujours aussi brillant comme exécutant et grand compositeur-musicien-compositeur par quinze années d'expérience et d'études intelligentes.

M. le Abbé Tillant, curé de Ste-Elisabeth doit avoir la joie de partager avec ses paroissiens son joie et son orgueil; elle ne demande pas que l'on procède d'un autre côté à la dédicace de l'orgue, et en particulier pour l'art musical, ont été vaillamment secondés par les membres du conseil de fabrique de la paroisse.

Grâce à ces efforts intelligents et dévoués, l'Eglise Ste-Elisabeth verra ses cérémonies religieuses embellies et rehaussées; Roubaix comptera un excellent musicien de plus.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

(Séance. — Voir le n° du 28 novembre 1885)

Pétition adressée au Maire par un groupe de boulangers de Roubaix, en vue de provoquer la mise en adjudication du pain des Hospices et du Bureau de bienfaisance.

M. LE MAIRE. — Messieurs, un groupe de boulangers de notre ville nous a adressé la pétition suivante: «A Monsieur le Maire et aux Membres du Conseil Municipal.

« Persuadé que le Conseil municipal tout entier est animé des sentiments d'équité à l'égard de ses administrés et tout particulièrement de ses patrons, la corporation de la boulangerie vient avec confiance solliciter de votre bien vouloir prendre en considération sa juste réclamation en adoptant le principe de la mise en adjudication du pain de ce qui concerne la fourniture du pain à livrer tant à l'hôpital qu'au bureau de bienfaisance et autres établissements communaux.

« La boulangerie en formulant cette demande ne sollicite du conseil municipal qu'un acte de la plus stricte justice; elle ne demande pas que l'on procède d'une façon différente que celle dont on a coutume de se servir pour toutes les autres branches du commerce, mais bien d'une façon toute semblable; en un mot, ce qu'elle réclame, c'est que l'application du droit commun lui soit purement et simplement accordée.

« Forts du bien fondé de leur réclamation, de leur droit incontestable, les signataires adressent par anticipation leurs remerciements à vos excellences, et vous prient de vouloir bien agréer leurs vœux et leur confiance.

« Le conseil ne saurait donc qu'émettre un vœu auprès de vos excellences.

(Sont les signatures)

M. LE MAIRE. — La mesure sollicitée ne peut être prise que par l'Administration municipale et est du ressort exclusif des commissions administratives.

Le conseil ne saurait donc qu'émettre un vœu auprès de vos excellences.

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien en confier la rédaction à vos 2e et 3e commissions.

M. LE DOCTEUR DEWILDE. — Je demande que les commissions s'adjointent notre collègue M. de Orange, en raison de sa compétence spéciale et qu'elles veuillent bien entendre les délégués des pétitionnaires ainsi que les membres des commissions des Hospices et du Bureau de bienfaisance. Je prie aussi l'Administration municipale de vouloir bien prendre des renseignements complets pris des autres villes, puisque les usages servent de l'adjudication, d'autres de bons de pain, d'autres enfin font leur pain elles-mêmes, Tourcoing par exemple. Je demande enfin qu'on se hâte à une enquête sérieuse sur cette question controversée depuis si longtemps.

M. MARTIN-DELESPERRE. — Messieurs, les établissements charitables, hospices et bureau de bienfaisance, ne sont pas seulement les clients de la société coopérative de consommation; ils sont sociétaires par contrat, ce qui rend ces établissements propriétaires d'une grande partie du matériel de la boulangerie, bâtiments, chevaux, voitures et fonds roulants, le tout gagné par l'économie des frais généraux en travaillant sur une vaste échelle. Il est très-heureux que, par cette belle association, on arrive à encourager les ouvriers économes tout en travaillant pour le bien des indigents.

Vouloir mettre une entrave à cette organisation, c'est faire la guerre à l'économie des ouvriers.

M. LE DOCTEUR DEWILDE. — Je n'entrais pas dans le débat, M. le Maire, bien qu'il me serait facile de répondre à l'honorable M. Martin qui me semble avoir bien moins de frais pour la société de consommation de porter à la fois plusieurs voitures de pain au bureau de bienfaisance, alors qu'il y a d'autres actionnaires elle est obligée de porter à chacun, à sa mesure un pain bien cuit et sujet à un contrôle minutieux. Ce à quoi je répondrais, c'est à l'accusation portée par M. Martin. On nous accuse de faire la guerre à l'économie de l'ouvrier d'aujourd'hui, qui cependant nous a bien défendu les intérêts ouvriers et qui, dernièrement encore, cherchions le moyen de faciliter la distribution des secours aux pauvres. Vous le savez, du reste, les onze cent actionnaires des sociétés de consommation sont loin d'être tous des ouvriers; un grand nombre sont des employés, des bourgeois et parmi eux certains membres de la commission administrative du bureau de bienfaisance.

M. LE MAIRE. — Je mets au vote le renvoi au 2e et 3e commissions les questions d'adjointure M. Orange. Le renvoi est adopté. (A suivre.)

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre de Roubaix. — La représentation de la Juive au Grand-Théâtre de Roubaix a été un véritable événement, non pas seulement à cause de la valeur de l'interprétation, mais aussi parce qu'il y avait longtemps que, dans notre région, on n'eût entendu l'œuvre maîtresse d'Halévy.

A part quelques loges, la salle était comble, archi-comble. Presque tout le Roubaix selectet, qui déserte habituellement le théâtre, était là, et, chose extraordinaire pour un jeudi, les spectateurs des deuxièmes galeries étaient nombreux; on avait dit de Roubaix beaucoup de places. Il s'est même produit un « pigeon » un petit incident qui donnera une idée de l'affluence du public. Certains individus, se trouvant soufflés au milieu de la scène, ont jugé à propos de se mettre à l'aise en démolissant les cloisons qui les séparent des corridors. Il a fallu recourir à l'intervention de la police pour faire cesser ce procédé quelque peu sans-gêne.

Ce n'était que pain-assez tard, mais qui aurait songé à s'en plaindre ?

Il serait difficile, en effet, d'entendre jouer la Juive dans de meilleures conditions; nous ne parlons du moins que des scènes de province — et cette soirée splendide a été un long triomphe pour les artistes de l'excellente troupe de Gand.

Retracer ici les qualités du chef d'œuvre d'Halévy, parler du grand et vigoureux talent déployé par le maître de l'intelligence, de la souplesse de l'accent vrai et dramatique du compositeur, ceci n'est pas de notre compétence et nous entrainerait d'ailleurs trop loin.

Nous devons nous borner à l'interprétation.

Mlle Briard a obtenu un triomphe sans précédent sur sa scène d'opéra-comique. Théâtre, dans le personnage de Rachel qu'elle a rempli en artiste consommée. La charmante prima donna a merveilleusement chanté ce rôle; sa voix extrêmement agréable, nette et suave, sa diction pure, son action dramatique à la fois habile et passionnée, ses mouvements superbes. Elle fait couvrir d'applaudissements dans tous les grands morceaux de la pièce, notamment dans les deuxième et cinquième actes. Avec quelle magnificence elle a fait ressortir le rôle de Rachel, sa voix; son duo avec Eudoxie a excité un vif enthousiasme, et la salle lui a fait ainsi un téor. Bosca, une ovation indescriptible.

Ce n'était que justice, car Mlle Briard est une étoile qui figurerait avec honneur à la Monnaie, ou même à Paris.

M. Bosa possède toutes les qualités nécessaires pour le rôle d'Elzéard; il joue les diverses grandes scènes avec une intelligence réelle. Sa voix chaude et admirablement timbrée lui a permis de produire un immense effet, particulièrement dans le duo du dernier acte: Tu file et devant le conseil, et dans ce passage saisissant: Rachel, quand tu seigneur.

Ce duo, c'est une œuvre de bien des directeurs de théâtre; il remplit avec talent le rôle de laprince Eudoxie. M. Jourdan s'est montré artiste fort consciencieux dans le cardinal de Brogni; son organe grave et noble convient parfaitement au personnage.

M. Lagarde nous a donné un Ruggiero très convenable; ce rôle ne manque pas d'importance, et l'artiste s'en est acquitté de façon à mériter les suffrages du public.

Quant à M. Bout (Léopold), un malheureux enrouement a gâté toute sa partie; il chante juste, cependant, et paraît musicien, mais cette affection de gorge le tient depuis trois semaines et son engagement a dû être résilié vers le 27 novembre.

Les chœurs ont droit à nos éloges. Dans « le divertissement » du troisième acte, mesdames du corps de ballet ont été fort gracieuses; on a surtout remarqué Mlle Méral, par son joli minois, l'agilité et la correction de sa danse.

Quant à la mise en scène, elle a été fort soignée, et l'on sait que c'est là une des parties essentielles de l'œuvre d'Halévy.

Conduit avec la grande autorité de son chef, M. Raynaud, l'orchestre a marché superbement. Il ne comptait, du reste, pas moins de 35 musiciens.

En somme, superbe représentation d'une pièce admirable. (A suivre.)

NONNATIONS ACCORDIENNES. — M. Demoucourt, curé de Fresnes, est transféré à Preux-au-Sart; M. Jourdain, vicaire à Denain, est nommé curé de Fresnes; M. Prévost, professeur à l'Institut N.-D. de Valenciennes est nommé vicaire à Denain.

Incendie à Cantelou. — Un incendie qui aurait pu prendre un développement considérable s'est déclaré vendredi matin, vers six heures, dans la blanchisserie de fils et toiles de M. C. V. Hamacher, rue de Dunquerque, 37, près de l'avenue Batin.

L'incendie a pris naissance dans un schéor à air chaud, contenant une grande quantité de fils en écheveaux. Ces écheveaux étaient suspendus à des perches disposées sur trois plans superposés.

Des ouvriers occupés à sortir du fil sec pour le mettre à refroidir aperçurent des flammes dans un angle du schéor; l'alarme fut donnée aussitôt et on chercha à sauver le plus possible d'écheveaux pendant que le schéor.

Vers sept heures et demie, arriva la pompe à vapeur, qui fut placée dans une prairie voisine et commença à répandre des torrents d'eau; à huit heures et quelques minutes, on était maître du feu et une partie des pompes reprérent le chemin de la ville, pendant qu'une cinquantaine d'hommes restaient sous les ordres du capitaine inspecteur Contamine pour prendre les dernières mesures.

Le schéor à air chaud a été complètement détruit ainsi que la presque totalité des marchandises qu'il contenait.

Le chiffre exact des pertes n'est pas connu exactement, mais elles ne dépasseront pas 20,000 francs; il y a, du reste, assurance à quatre compagnies.

Bailleul. — Les cloches de Bailleul sont désormais des cloches historiques. Un érudit, qui a déjà enrichi la bibliographie flamande de nombreux volumes, M. Ignace de Consemaker, vient de publier à leur sujet une intéressante monographie. Il en ressort qu'au XIIe siècle, au moment de l'affaiblissement des communes, les Bailleulois possédaient déjà des cloches. Pendant plus de cinq cents ans, lesdites cloches sonnèrent sans interruption; mais au commencement du siècle dernier, elles furent victimes de la guerre; on en fit des canons. A la paix, les échevins prirent leur revanche; ils firent un carillon avec les canons abandonnés et le placèrent sur le beffroi de leur curieux hôtel de ville. Ce fut le sieur Antoine Bernard, de Neufchâteau, dans les Vosges, qui le fonda, et le 7 mars 1718 le carillon, dûment accordé par Hornaert, Rouillon, Billon et Frison, maîtres carillonneurs, fut publiquement inauguré, à l'entière jubilation des bons bourgeois. Le carillon de Bailleul, qui agrée encore aujourd'hui ses notes sur la tranquille cloche, est en sa nature il se compose de 31 cloches de calibres décroissant, depuis 1 mètre 10 centimètres de diamètre, et portant toutes en relief les armes de la ville de Bailleul.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — Une vieille femme demeurant seule à Wingles a été trouvée morte à son domicile. On croit un crime. Le parquet de Béthune s'est transporté à Wingles. Cette commune est voisine de Rulluch où fut assassiné, l'année dernière, le messager Deaghin, dont le meurtrier ne put être découvert.

BELGIQUE

BRUXELLES. — Le Journal de Bruxelles annonce ce soir que l'accord est intervenu entre la France et la Belgique sur la question monétaire. Cet accord est actuellement soumis à l'approbation des autres puissances composant l'Union latine.

Ville de Tervier. Conditionnement public des matières textiles. Consignations — Magasinage des marchandises

ETAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 novembre. Charles Berlemont, rue de Nouveaux, 122. — Edouard Bonte, rue Solferino, 2. — Edouard Parizel, rue Général Chanzy, 25. — Gustave Watine, rue du Parc, 34. — Paul Vermeiren, Hôtel-Dieu. — Emile Coquet, rue de la Chaussée. — Louis Henry, rue Grétry, 30. — Gaston Chénard, 21. — Déces du 27 novembre. Nathalie Verlyndt, 71 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Léonotte, présentée sans vie, rue de Nouveaux. — Rosalie Delescluse, 71 ans, ménagère, rue du Tillou. — Auguste Coustoube, 75 ans, pensionnaire, aux Filles-Saint-Jacques. — Victor Debeulle, 91 ans, rentière, rue St-Jean, 46. — Marion, présentée sans vie, rue Wibaux, 5. — Pierre Vignoble, 85 ans, pensionnaire aux Petites-Sœurs.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 novembre. — Léon Vanneville, rue St-Jacques. — Julia Stoffyn, au Blanc-Seau. — Déces du 27 novembre. — Jules Duforest, 19 ans 11 mois, clerc d'huissier, rue Nationale. — Adèle Flard, 70 ans, sans profession, rue de l'Épine. — Pierre Lecomte, 68 ans, bobinier, Hôpital Civil. — Henri Devriendt, 3 mois 12 jours, rue du Tillou. — Achille Bantel, 49 ans 6 mois 20 jours, négociant, rue Neuve-de-Roubaix.

Leers. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 15 et 22 novembre. — Blanche-Marie Mille, Grande Fontaine. — Germaine Delcourt, Petit-Tourcoing. MARIAGES. — Néant. — Déces du 15 et 26 novembre. — Charlotte-Joseph Destriez, 75 ans 10 mois, rentière, La Mottelette. — Casimir-Joseph Pluquet, 69 ans, Trieu-de-Leers. — Léon-Jules-Louis Delcourt, 1 an 2 mois, la Place. — Jean-Baptiste Ducatillon, 51 ans, la Papinerie.

Le docteur partit avec Marie, faisant un détour par le Mesnil-Annelles et gagnant Juniville par les chemins de traverse, pour éviter les encombrements de soldats, de fourgons, d'artillerie et de bagages.

A Juniville, où ils parvinrent dans la soirée, ils apprirent que le renseignement qu'on leur avait donné était faux. Le 10e et le 5e corps devaient se trouver à Rethel où ils se reposaient jusqu'au lendemain.

Cette fois, la nouvelle était exacte. Madelor et Marie s'étaient trop hâtés de quitter Rethel. Des trainards, restés en route, leur apprirent que le 58e de ligne, régiment de Jérôme, formait justement l'avant garde du 5e corps.

Marie avait besoin de repos. Les cahotements de la voiture dans les chemins défoncés par le passage de l'artillerie la fatiguèrent extrêmement.

Il ne fallait pas songer à retourner à Rethel. Les routes aussi loin que l'œil pouvait distinguer, étaient noires de soldats.

Et puis, la nuit, voyager ainsi à l'aventure, en pleine armée, c'était impossible. A chaque pas, ils eussent été arrêtés par les grands gardes.

Madelor trouva un lit dans une ferme. Marie passa la nuit assez tranquillement.

Le matin, elle dit à son père: — Il me semble que mes forces reviennent au fur et à mesure que nous nous approchons de Jérôme.

(A suivre.)

Le docteur partit avec Marie, faisant un détour par le Mesnil-Annelles et gagnant Juniville par les chemins de traverse, pour éviter les encombrements de soldats, de fourgons, d'artillerie et de bagages.

A Juniville, où ils parvinrent dans la soirée, ils apprirent que le renseignement qu'on leur avait donné était faux. Le 10e et le 5e corps devaient se trouver à Rethel où ils se reposaient jusqu'au lendemain.